



Ville d'
Hersin-Coupigny

Coupigny

N°61

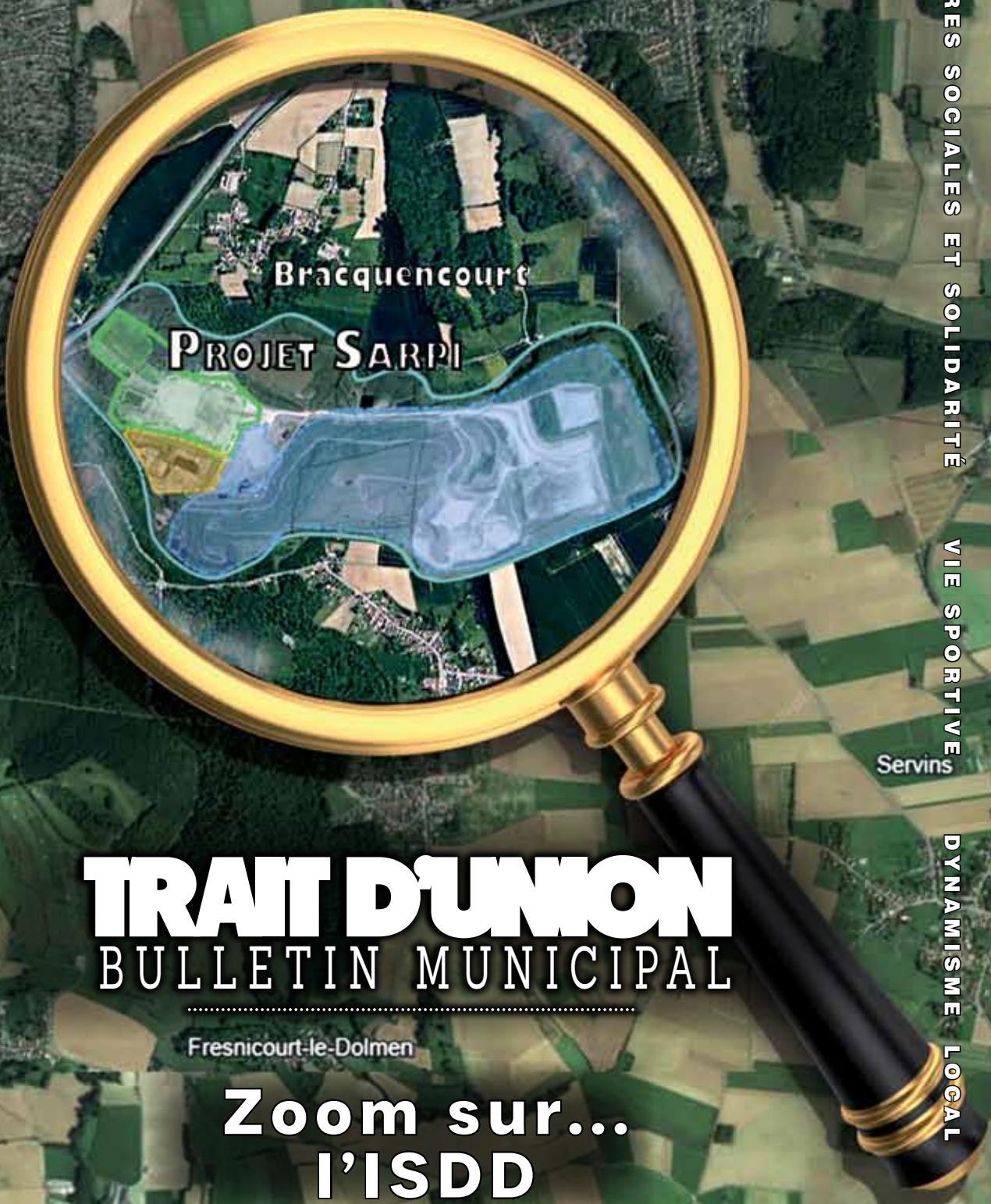
Mars 2024

AFFAIRES SCOLAIRES & ACTUALITÉS MUNICIPALES

AFFAIRES SOCIALES & JEUNESSE

ZOOM SUR...

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ VIE SPORTIVE DYNAMISME LOCAL



TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL

Fresnicourt-le-Dolmen

Zoom sur...
l'ISDD

VOEUX DE LA
MUNICIPALITÉ

TOURNOI
DES GUEULES
NOIRES

L'HABITAT

UN APRÈS-MIDI
INOUBLIABLE

BRACQUECOURT



Entrée Cœuchy

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2024

06



L'Initiative des Z.A.E.R	4
Édito	5
La Soirée des Vœux :	6
Bracquencourt	8
La Dictée	9
Anim'Hersin	10
Évènements musicaux.....	10
Installation de Stockage de Déchets Dangereux	11
Eau potable	18
Les aînés en fête.....	20
Habitat	21
La Mutuelle Just'.....	22
Le tournoi de badminton " Les Gueules Noires "	23
Votre Guide des Déchetteries	24
Expression libre	27



**BADMINTON
LE TOURNOI
DES GUEULES
NOIRES**



**INITIATIVE
DES Z.A.E.R.**

04



**LA
MUTUELLE
JUST'**



22



21



21



08

**Tous ensemble
pour la culture**



09

Zoum sur...



11

**Installation de
Stockage de
Déchets Dangereux**



12



Un Élan Vers
l'Énergie Durable



L'Initiative des Z.A.E.R.

Dans un monde où l'urgence climatique nous pousse à repenser notre rapport à l'énergie, notre ville se positionne en précurseur d'un avenir plus vert. Grâce à la loi « APER » du 10 mars 2023, une nouvelle ère s'ouvre pour les territoires désireux d'accélérer la transition énergétique. Cette loi introduit les Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables (Z.A.E.R.), un concept novateur visant à soutenir le développement de l'énergie propre et durable au niveau local.

L'Essence des Z.A.E.R.

Les Z.A.E.R. sont des périmètres définis où le potentiel pour le développement d'énergies renouvelables et de récupération est particulièrement encouragé. Leur objectif ? Faciliter la mise en place de projets énergétiques verts, en harmonie avec les besoins et capacités de chaque territoire. Cela signifie que notre ville pourrait voir émerger des installations produisant de l'énergie propre, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte carbone.

Pourquoi c'est Important ?

Face aux défis climatiques actuels, accélérer la production d'énergies renouvelables est crucial. Notre engagement dans ce domaine reflète non seulement une volonté politique mais aussi une conscience de l'importance de préserver notre environnement pour les générations futures. Les Z.A.E.R. sont un levier pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, conformément aux objectifs nationaux et internationaux.

Un Rôle Clé pour les Collectivités

Ce qui rend les Z.A.E.R. particulièrement intéressantes, c'est leur approche territoriale. C'est au niveau local que tout commence, avec les communes au cœur du processus de définition des zones. Hersin-Coupigny a l'opportunité de proposer des zones d'accélération, reflétant notre engagement envers un développement durable. En collaborant étroitement avec l'ADEME et en suivant les orientations du ministère de la Transition énergétique, nous pouvons orienter notre territoire vers un futur énergétique prometteur.

Un Appel à la Participation Citoyenne

La réussite de ce projet repose sur l'implication de tous. La concertation publique et le débat au sein de notre communauté sont essentiels pour garantir que les projets d'énergies renouvelables répondent à nos besoins tout en respectant notre environnement. Nous encourageons chaque résident à s'informer et à participer activement aux discussions à venir.

Vers un Avenir Durable

L'initiative des Z.A.E.R. est plus qu'une simple mesure législative ; c'est une invitation à repenser notre rapport à l'énergie et à l'environnement. Hersin-Coupigny se tient prête à relever ce défi, avec l'espoir d'inspirer d'autres communes à emboîter le pas. Nous sommes à l'aube d'une transformation majeure. Ensemble, faisons d'Hersin-Coupigny un exemple de transition énergétique réussi et durable.



édito.

Comité de Rédaction



Directeur de publication
Jean-Marie Caramiaux

Maire



Jean-Pierre Bève

Délégations : Affaires sociales, logement, intercommunalité.

Monique Lecompte

Délégations : Jeunesse, Petite Enfance, Communication, Cérémonies

Danièle Demerville

Délégation : Culture.

Laurent Vandeputte

Délégué à la Communication et aux Associations



Rédaction / Photos / Mise en page :

Service Communication - Mairie d'Hersin-Coupigny

Impression :

Imprimerie Julien - Jopub communication
94-96 Rue des frères Caron - 62460 Divion

Ce bulletin est distribué en toute boîte par les élus de la majorité.

Hersinoises, Hersinois,

Notre commune, notre chez-nous, est de plus en plus touchée par un fléau qui gangrène notre vivre-ensemble : les incivilités.

Et soyons clairs : nous ne pouvons plus tolérer cela.

Pour l'exemple, je ne reviendrai pas sur l'agression dont j'ai été victime dans mon bureau, ni sur le déversement de propos plus que « discourtois » à l'égard des élus et agents lors du dernier épisode neigeux. Que ce soit les détritus jetés négligemment dans nos rues, les comportements irrespectueux envers les élus, nos agents municipaux ou nos voisins, ou encore les stationnements anarchiques entravant la circulation, chaque acte d'incivilité est une atteinte à notre cadre de vie, à notre respect mutuel, et à notre fierté d'appartenir à cette commune.

Nous devons comprendre une chose fondamentale : notre commune, est notre bien commun. Chacun d'entre nous a le devoir de la préserver, de la respecter, et de contribuer à son embellissement. C'est une responsabilité qui nous incombe à tous, sans exception.

C'est pourquoi je lance aujourd'hui un appel à toutes et à tous : il est temps de dire STOP aux incivilités ! Nous devons faire preuve de fermeté et de détermination pour éradiquer ce fléau de notre quotidien. Cela ne se fera pas sans effort, sans engagement, et sans volonté collective.

Aux auteurs d'incivilités, je vous adresse un message clair : vos comportements irrespectueux n'ont pas leur place dans notre commune. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour vous sanctionner et vous rappeler à l'ordre. Mais plus que des sanctions, c'est un changement de mentalité et de comportement que nous attendons de vous.

Aux Hersinois respectueux des règles et du vivre-ensemble, je vous adresse toute ma reconnaissance. Vous êtes la force tranquille qui fait battre le cœur de notre commune. Continuez à être des exemples de civisme et d'engagement, et ensemble, nous ferons de notre commune un lieu où il fait bon vivre pour tous. Ensemble, mobilisons-nous pour dire STOP aux incivilités. Ensemble, construisons un avenir où le respect, la solidarité, et la bienveillance sont les valeurs fondamentales qui guident nos actions.

Le Maire, Jean-Marie Caramiaux

à la Une



La Soirée des Vœux: Union, Espoir et Surprises

La soirée des vœux de la municipalité d'Hersin-Coupigny, tenue dans la chaleureuse salle des fêtes, a marqué un moment de retrouvailles pour les Hersinois.

12
JANVIER
2024

Après près de trois ans d'attente, la communauté s'est rassemblée pour célébrer l'avenir avec espoir et convivialité, marquant les premiers vœux municipaux en présentiel depuis le début de la mandature.

L'atmosphère était électrique, chargée d'une joie palpable et d'une anticipation positive. Les habitants de toutes générations ont partagé des sourires, des regards complices, et des poignées de main chaleureuses, renforçant le tissu des connexions communautaires. La salle, animée par des murmures et des rires, était un véritable symbole de l'unité et de la résilience d'Hersin-Coupigny.

Musique, Jeunesse et Espoir

La soirée a été embellie par les mélodies de l'harmonie du commerce, qui a ajouté une touche musicale à l'événement. Un moment fort fut la prise de parole de la nouvelle Maire du conseil municipal des jeunes, Callie Lavalée, symbolisant l'engagement et l'espoir de la jeunesse d'Hersin-Coupigny pour une nouvelle ère d'action et de participation active.

Une Surprise Emblématique

La soirée a pris une tournure inattendue avec l'annonce d'une surprise par Simon Favier, l'adjoint au maire. L'attention s'est tournée vers l'entrée d'Eve Gilles, la nouvelle Miss France, Miss Nord-Pas-de-Calais et Miss Hersin-Coupigny. Cette révélation a non seulement ravi l'assemblée, mais a également rappelé la fierté et le rayonnement de notre commune grâce à cette ambassadrice.

Vision et Projets pour 2024

Monsieur le Maire, Jean-Marie Caramiaux, a partagé les réalisations marquantes de l'année écoulée et a esquissé les grandes lignes des projets et orientations pour 2024. Cette communication a renforcé le lien entre la municipalité et les citoyens, illustrant une trajectoire claire pour l'avenir d'Hersin-Coupigny. A cette occasion, le projet d'aménagement de la placette dans le quartier du complexe Futura/collège a été présenté.

Un Moment de Connexion Humaine

Au-delà d'un événement politique, cette soirée des vœux a été une véritable célébration de la communauté, de la connexion humaine, et de l'avenir partagé. Elle a rappelé à tous l'importance de se rassembler, de partager des moments de joie et d'espérer ensemble pour un avenir prometteur.

CONVIVIALITÉ et ANTICIPATION

M. JEAN-MARIE CARAMIAUX-MAIRE, CALLIE LAVALLÉE, MAIRE DU CMJE
ET EVE GILLES, MISS FRANCE 2024 LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX.



Tous Ensemble
pour la Culture.

Bracquencourt

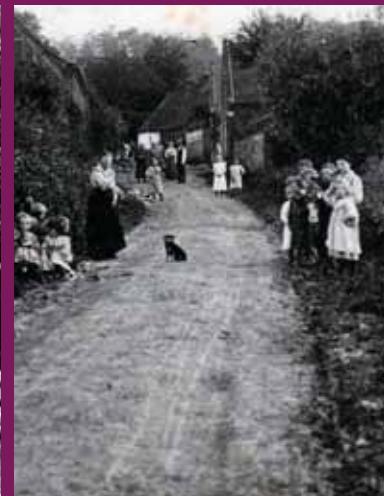
EXTRAITS D'ARCHIVES

1250 : Brakinkort, liste des Hommes liges du sire de Béthune (un homme lige est une personne entièrement dévouée à quelqu'un, à un groupe, et comme inféodée à lui) ; homme totalement dévoué à une autre personne, à l'image du vassal à l'égard de son seigneur.

Il existait autrefois dans ce hameau un château ; vers 1730 on pouvait encore y voir une tour et quelques bâtiments qu'on nommait le chef-lieu de Bracquincourt. M. de Rosny cite un Simon de Bracquincourt, vivant en 1221, Cossart de Bracquincourt en 1351 et Jean Marrois de Bracquincourt, prêtre, notaire apostolique et impérial en 1380.



Bracquincourt : la Fontaine



Rue de Bracquincourt

En 1250 le sire de Bracquincourt est cité parmi les hommes liges de l'Avoué d'Arras, seigneur de Béthune.

Fut trouvée également en 1304 une demoiselle de Bracquincourt, veuve de Ernoul Cassé, en son vivant Bailli d'Arras, et un siècle plus tard Mahaud de Bracquincourt, femme de Jean Dupré.

On ne sait pas si ces personnages appartenaient à la même famille, ni l'époque où la terre de Bracquincourt passa aux De Bernemicourt ; quoi qu'il en soit, il existe de nombreux dénombremens servis au château de Béthune que cette maison était propriétaire au XVIème siècle.

Nicolas de Singenois marié et bail de Marie de Bernemicourt en servit l'aveu en 1601. La constatation fut faite ensuite que cette terre appartint aux Mallet de Coupigny, et fut achetée en 1767 par M. Coppens d'Hontschoote.

Le seigneur de Bracquincourt avait le droit de banalité ; mais en 1730 le four était affermé depuis longtemps aux habitants.

20 Janvier

8 ème
ÉDITION

Les Nuits de la lecture promeuvent le livre et la lecture auprès de tous les publics.

La Dictée *de la Nuit de la Lecture*



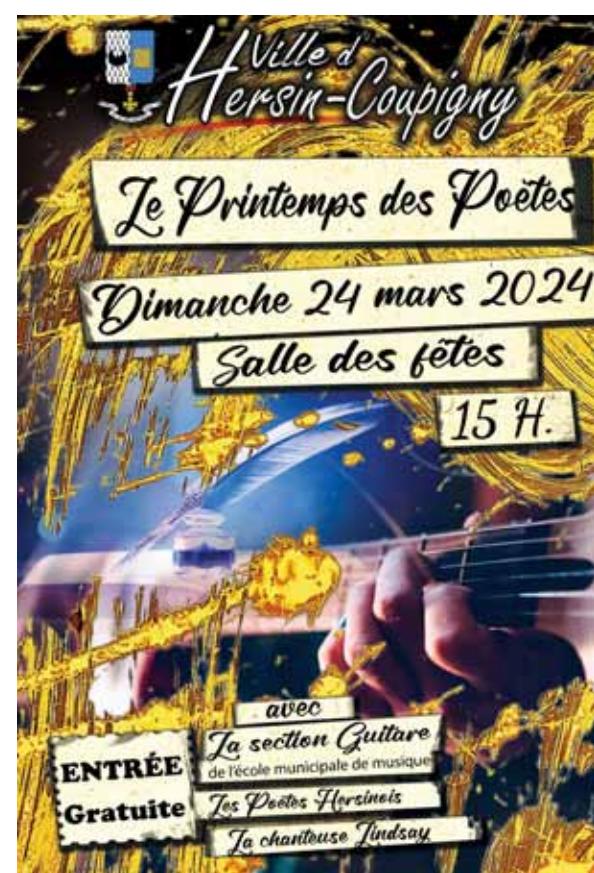
Un traditionnel bon moment de convivialité !

POUR RESTER DANS LE THÈME DES JEUX OLYMPIQUES, LA HUITIÈME ÉDITION DES NUITS DE LA LECTURE METTAIT L'ACCENT SUR LE CORPS.

Les « fans » de la dictée hersinoise se sont inscrits pour participer à ce grand moment.

La dictée traitait de l'historique des Jeux olympiques.

Chaque participant s'est vu récompensé d'un diplôme et de cadeaux gentiment offerts. Le service culturel hersinois remercie particulièrement DG Buro, la Pharma Cugier et le pôle Formation IUMM des Hauts de France.



En ce début d'année avec ...

Anim'Hersin

Dans le cadre de ses différentes actions qui auront lieu tout au long de l'année, l'association locale "Anim' Hersin" a récemment organisé deux événements qui ont suscité un vif engouement au sein de la population.

Concours de Belote



En janvier, la salle Germinal a été le théâtre d'un concours de belote. Les participants, venus en nombre, ont rivalisé d'adresse et de convivialité pour remporter les différentes parties de belote.

Loto



En février, l'association a également organisé un loto exceptionnel, où l'engouement était tel que toutes les tables étaient prises. Les participants ont eu la chance de remporter des prix alléchants, dont une vitrine d'une valeur de 500 €, ainsi que des bons d'achat totalisant 1500 €. Ces événements ont non seulement renforcé les liens en ce début d'année, mais ont également contribué au dynamisme et à l'animation de notre charmante ville.

Évènements musicaux

Représentation de l'école municipale de musique

Un moment magique sous les projecteurs : le 20 janvier dernier, l'école de musique a illuminé la soirée avec son concert annuel, captivant le public avec un mélange harmonieux de talents émergents. Entre les mélodies envoûtantes et les performances énergiques, chaque note jouée a raconté une histoire, laissant une empreinte indélébile dans le cœur des spectateurs. Une célébration de la musique, de la passion et de l'unité, immortalisée dans une soirée inoubliable.



concert des "Rats Singers"

Le 27 janvier dernier, Hersin-Coupigny a vibré au son d'un événement musical, le groupe local qui a su conquérir le cœur de sa communauté au fil des années. Un concert spectaculaire qui a rassemblé fans de longue date et nouveaux admirateurs dans la salle des fêtes, transformée pour l'occasion en un temple de la musique. Dès les premières notes, l'atmosphère était électrique, témoignant de l'excitation et de l'anticipation du public. Les Rats Singers, connus pour leur énergie contagieuse et leur répertoire varié, ont offert une performance qui a dépassé toutes les attentes. Leur musique a su captiver l'audience, créant un lien indéniable entre les musiciens et leurs fans.



Zoom sur...

I.S.D.D.

INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX



Face à un tournant décisif, Hersin-Coupigny s'est élevée d'une seule voix contre le projet d'ISDD de SARPI-VEOLIA, marquant une page vibrante de notre histoire commune. Découvrez l'essence de notre résistance collective, une histoire de conviction et d'unité qui ne cesse de progresser depuis 2022 !



Genèse de la Mobilisation

Au lever du jour du 27 février 2022, un mouvement d'unité sans précédent s'est emparé d'Hersin-Coupigny. Citoyens, élus, se sont rassemblés dans une démonstration de solidarité qui allait marquer le début d'une mobilisation historique contre le projet d'Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD). Cette première manifestation, symbole de l'engagement communautaire, a vu le jour suite à une conférence de presse tenue le 17 janvier, qui annonçait déjà une opposition résolue et organisée.



Première action citoyenne

Dès les premières lueurs, une marche s'est lancée vers le sommet de la base de loisirs d'Olhain, symbolisant par son ascension la détermination des habitants à défendre leur environnement. Malgré le froid, la conviction des participants n'a fait que s'accentuer, portée par la voix unanime des élus locaux qui, à la tribune, ont condamné avec force l'implantation envisagée. Cette journée, rassemblant entre 500 et 600 manifestants, a brillé par son impact, transcendant le nombre pour véhiculer le message

de 20 000 habitants unis dans la même cause. Le caractère pacifique et familial de cette mobilisation n'a fait qu'amplifier son écho. Ce jour-là, Hersin-Coupigny a affirmé haut et fort : "Notre voix compte, et nous lutterons pour notre terre". La réaction ne s'est pas faite attendre : cette mobilisation a poussé le groupe SUEZ et son entité IWS Minéraux (devenue par la suite « Sarpi Industries » suite à la fusion avec VEOLIA) à initier une concertation préalable, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public.

CONCERTATION ET DÉBATS PUBLICS

Initiée par SARPI MINERAL FRANCE,

cette phase a été caractérisée par une participation active et critique des habitants, reflétant un mélange de scepticisme et d'engagement pour la protection de leur cadre de vie. Les débats publics

ont révélé une opposition farouche au projet, soulignant non seulement les préoccupations environnementales mais aussi un sentiment profond de défiance envers les initiateurs du projet et

les processus de consultation jugés insuffisants. Les habitants ont exprimé une inquiétude quant à l'impact sanitaire, la dégradation de la qualité de vie et la dévalorisation de leur patrimoine. La crainte d'une pollution accrue et d'une gestion opaque

des déchets dangereux était omniprésente. La concertation a été un moment clé de mobilisation citoyenne, incarnant la résistance d'une communauté face à un projet perçu comme une menace pour leur territoire.

La concertation autour du projet a marqué un tournant dans la relation entre les habitants, les industriels et les autorités.

”



L'OPPOSITION AU PROJET A RÉSONNÉ

au-delà des frontières communales,

mobilisant un large éventail d'élus et responsables régionaux.

Au Conseil Régional

Lors de la séance plénière du Conseil Régional des Hauts de France du 17 novembre 2022, des voix influentes se sont élevées contre ce projet, témoignant de la profondeur et de la diversité de l'opposition. Parmi eux, Alexandre Cousin a pris la parole en sa qualité de membre de la Commission permanente sur l'environnement, la ruralité, la chasse et la pêche, soulignant les préoccupations environnementales que suscite le projet. Serge Marcelak, Maire de Noeux-les-Mines et Conseiller régional, membre de la Commission sur l'aménagement du territoire et la transition énergétique, ainsi que Marine Tondelier, Conseillère régionale spécialisée dans les affaires familiales et sociales, ont également manifesté leur opposition, mettant en avant les risques pour la santé publique et l'intégrité environnementale.

Cet écho s'est amplifié,

lors d'autres manifestations où des figures politiques de premier plan, telles que Cathy Apourceau-Poly, Sénatrice, Karima Delli, Députée européenne, Thierry Frappé, Député de la 10ème Circonscription, Ludovic Idziak, Maire de Calonne Ricouart et Président du Parc Départemental d'Ohain, et Guislain Cambier, Vice-Président en charge de la stratégie territoriale du Conseil Régional des Hauts-de-France, ont pris la parole pour exprimer leur ferme et définitive opposition.

L'opposition,

a également été portée par les élus des communes directement concernées, notamment Jean-Marie Caramiaux, Maire d'Hersin-Coupigny, Julien Dagbert, Maire de Barlin, et Nicolas Descamps, Adjoint au Maire d'Hersin-Coupigny en charge de l'environnement, ainsi que par les principaux artisans de l'opposition citoyenne, Valérie Vérhée et Jean-Luc Coquery.

Ces interventions, révélant un front uni à travers différentes strates politiques et sociales, démontrent clairement la force et la légitimité de l'opposition à ce projet ISDD, soulignant l'importance de préserver la santé, l'environnement et la qualité de vie des habitants de la région.

D'ailleurs, toutes ces interventions ont été très largement reprise par les télévisions, radio et journaux, qu'ils soient nationaux ou régionaux.

Projection de “2047, retour vers Germinal”

UN ÉVEIL COLLECTIF



Le 23 janvier dernier, la salle des fêtes d'Hersin-Coupigny s'est transformée en une capsule temporelle, transportant plus de 180 personnes vers l'année 2047 grâce à la première projection du film "2047, retour vers Germinal".

Un Voyage dans le Temps pour un Futur Durable

À travers le prisme de la mythique DeLorean, le film nous plonge dans une année 2047 où l'Artois se voit menacé par des enjeux environnementaux critiques. Cette œuvre cinématographique ne se contente pas de divertir; elle interpelle et soulève des questions essentielles sur l'impact de nos actions présentes sur l'avenir.

Une Mobilisation contre le Projet d'ISDD

Dans le contexte de la concertation au-tour du projet controversé d'Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD), ce film tombe à point nommé. Il renforce l'opposition déjà vive des habitants et des élus

Ce docu-fiction,

né de l'initiative d'un collectif citoyen, porté par monsieur Jean-Luc Coquery et réalisé avec le soutien d'artistes locaux, a offert une vision saisissante de ce que pourrait devenir notre région sous l'effet de projets industriels polluants.





Site internet :
[https://ville-hersin-couigny.fr/
2047-retour-vers-germinal/](https://ville-hersin-couigny.fr/2047-retour-vers-germinal/)

23 Janvier 2024

d'Hersin-Couigny contre ce projet d'enfouissement de déchets dangereux.

La réunion publique du 1^{er} février, dans une salle des fêtes comble a confirmé l'hostilité unanime de la communauté.

Un Débat Constructif et une Prise de Conscience Collective

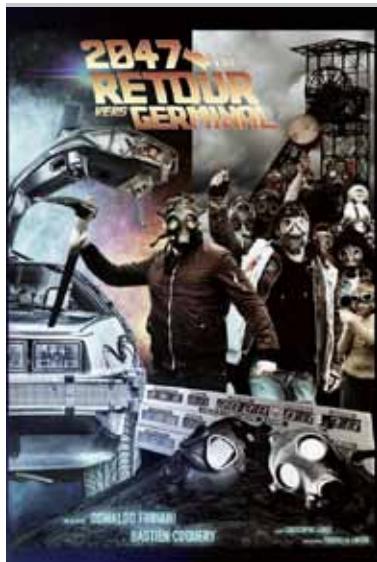
La projection a été suivie d'une discussion enrichissante entre l'audience, l'équipe du film, et les membres du collectif, ainsi que les opposants au projet d'ISDD.

Ce moment d'échange a permis de partager une prise de conscience collective sur l'urgence d'agir pour la préservation de notre environnement.

Un Appel à l'Action

"2047, retour vers Germinal" dépasse le cadre d'une simple projection cinématographique. Il devient un cri de ralliement pour tous ceux qui se soucient de l'avenir de notre région. Il nous rappelle que nous sommes les gardiens de notre environnement et nous invite à nous mobiliser pour faire entendre notre voix en faveur d'un avenir durable.

À LA UNE



Vers un Engagement Renouvelé
 Cette initiative souligne l'importance de l'engagement citoyen dans la lutte contre les projets susceptibles de compromettre notre qualité de vie et notre environnement.

Elle nous encourage à rester vigilants, informés et actifs dans la défense de notre territoire contre toute forme de pollution industrielle.

Hommage à...

Valérie Vérhée



Avant cette projection, un hommage à Madame Valérie Vérhée a été rendu. Ancienne adjointe au Maire lors d'une précédente mandature, cette dernière était la Co-porteuse de l'opposition à ce projet du collectif citoyen. Elle est malheureusement décédée dans le courant du mois de janvier et la municipalité présente ses plus sincères condoléances à ses proches.



Où en sommes-nous en 2024 ?

Au 1^{er} février, un moment crucial pour Hersin-Coupigny et les communes avoisinantes s'est déroulé lors d'une réunion publique.

”

Au cours de cette dernière réunion, l'engagement continu des citoyens face au défi environnemental posé par le projet ISDD, a suscité une participation exceptionnelle, reflétant la préoccupation partagée de la population. L'affluence remarquable à cet événement souligne la profondeur de l'inquiétude qui habite les résidents, non seulement de notre commune mais aussi des zones environnantes, quant à l'impact potentiel de l'ISDD sur leur cadre de vie, leur santé et l'environnement. Cette mobilisation exemplaire des citoyens témoigne de leur désir de rester informés et impliqués dans les décisions affectant directement leur avenir et celui de leur territoire. De

nombreux élus du territoire étaient une nouvelle fois présents, souhaitant s'assurer que chaque voix soit entendue et prise en compte dans le processus décisionnel. En effet, la participation active et la vigilance sont essentielles pour façonner un avenir durable pour Hersin-Coupigny, un avenir où les projets de développement s'harmonisent avec les impératifs de préservation de notre environnement.





Vers une consultation populaire ?

Face à l'ampleur des mobilisations contre le projet ISDD, les élus locaux avec comme fer de lance, notre Maire, Jean-Marie Caramiaux, les Maires des communes environnantes et les membres du collectif citoyen envisagent une nouvelle étape décisive : **l'organisation d'une consultation populaire**. Cette démarche, réfléchie et préparée avec sérieux, vise à consolider la base de l'opposition en s'appuyant sur une expression démocratique claire et incontestable de la volonté des habitants. La nécessité de cette consultation découle directement des succès rencontrés lors des différentes mobilisations. Elle représente une opportunité stratégique de documenter et de légitimer la résistance communautaire face au projet, fournissant ainsi un argument de poids contre celui-ci et influençant potentiellement les décisions des autorités compétentes. La forme que prendra cette consultation reste à définir, reflétant l'importance de concevoir un processus inclusif, transparent et représentatif des diverses opinions.

Les élus et les membres du collectif sont conscients de l'enjeu : créer un cadre permettant à chaque voix de contribuer efficacement à la décision finale, assurant que toutes les préoccupations soient prises en compte dans la construction d'un avenir durable pour Hersin-Coupigny. Cette initiative souligne la détermination des Hersinois à défendre leur qualité de vie, leur environnement et leur santé contre un projet jugé inconcevable pour leur commune. En se tournant vers une consultation populaire, Hersin-Coupigny affirme son engagement pour une gouvernance participative et réaffirme le pouvoir de l'action collective dans les débats environnementaux et sociétaux actuels. D'ailleurs, sur une proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a délibéré en faveur du recours à un avocat spécialiste en droit de l'environnement. Son nom est bien connu puisqu'il s'agit de Maître David Deharbe qui a défendu les intérêts des victimes dans l'affaire Metaleurop...

TOUJOURS PLUS D'ENGAGEMENT...

Eau potable



VERS UN PRIX UNIQUE POUR TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE.

06



10



05



07



08



09



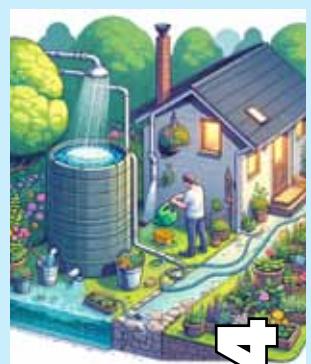
10
ASTUCES



02



03



04

A partir du 1^{er} janvier 2024, la facture d'eau potable connaîtra une évolution pour les habitants de la communauté d'agglomération.

En effet, les 19 tarifs actuellement en vigueur sur le territoire seront harmonisés pour aboutir à un prix unique. Cette décision, prise par l'agglomération, vise à garantir une meilleure équité entre les usagers et à simplifier la gestion du service de l'eau. Il est important de souligner que la commune d'Hersin-Coupigny n'a malheureusement aucune marge de manœuvre dans ce dossier. La compétence de l'eau potable relève de l'agglomération, qui a seule le pouvoir de fixer le prix de l'eau.

Suite à l'annonce de l'harmonisation du prix de l'eau potable sur le territoire de la communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Monsieur le Maire a invité Monsieur Gacquerre, Président de l'agglomération, à venir s'exprimer devant les conseillers municipaux sur ce sujet. L'objectif de cette rencontre est de permettre aux élus de mieux comprendre les raisons de cette future augmentation du prix de l'eau.

05. Privilégier les lave-vaisselle et lave-linge à plein régime

Ces appareils consomment moins d'eau lorsqu'ils sont remplis à pleine capacité. Lancez-les donc uniquement lorsqu'ils sont pleins.

07. Arroser le jardin tôt le matin ou tard le soir

Cela permet d'éviter l'évaporation de l'eau. Privilégiez également l'arrosage au goutte-à-goutte qui est plus efficace.

09. Choisir des plantes résistantes à la sécheresse

De nombreuses plantes ne nécessitent que peu d'eau pour survivre. Privilégiez-les pour votre jardin.

06. Installer des mousseurs sur les robinets

Les mousseurs permettent de réduire le débit d'eau sans affecter le confort d'utilisation. Ils peuvent vous faire économiser jusqu'à 30% d'eau.

08. Pailler le sol de votre jardin

Le paillage permet de conserver l'humidité du sol et de limiter l'arrosage.

10. Se sensibiliser et sensibiliser son entourage

En adoptant ces gestes simples au quotidien, vous pouvez contribuer à préserver cette ressource précieuse qu'est l'eau. N'hésitez pas à partager ces conseils avec vos amis et votre famille.

01. Chasser les fuites :

Une chasse d'eau qui fuit peut gaspiller jusqu'à 20 litres d'eau par jour !

Vérifiez l'étanchéité de vos installations en versant quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir de la chasse d'eau. Si l'eau se colore sans que vous n'ayez tiré la chasse, c'est qu'il y a une fuite.

02. Raccourcir vos douches :

Une douche de 5 minutes consomme environ 35 litres d'eau, tandis qu'une douche de 10 minutes en consomme 70 litres.

Essayez de réduire la durée de vos douches en utilisant un minuteur.

03. Fermer le robinet en se brossant les dents :

Laisser couler l'eau pendant qu'on se brosse les dents peut gaspiller jusqu'à 10 litres d'eau par minute.

Fermez le robinet et utilisez un verre d'eau pour vous rincer la bouche.

04. Réutiliser l'eau de pluie :

L'eau de pluie peut être utilisée pour arroser le jardin, laver la voiture ou même recharger les toilettes.

Installez un récupérateur d'eau de pluie pour profiter de cette ressource gratuite et écologique.



UNE FIN D'ANNÉE MÉMORABLE

20

Un après-midi inoubliable Les aînés en fête à Hersin-Coupigny

Une première à Hersin-Coupigny, le 27 décembre dernier : notre toute première après-midi dansante dédiée à nos aînés. Un événement empreint de convivialité, de partage et de joie, où les générations se sont réunies.

Ce qui a rendu cette après-midi encore plus spéciale, c'est la belle complicité qui s'est tissée entre nos aînés et les élus municipaux. Dans une atmosphère de proximité et de respect mutuel, ces derniers se sont joints aux festivités, partageant des moments de joie et d'émotion avec ceux qu'ils servent avec dévouement.

Mais ce n'est pas tout. Cette après-midi dansante, qui a laissé des souvenirs impérissables dans les cœurs de chacun, ne sera pas une simple parenthèse dans le temps. Au contraire, elle marquera le début d'une tradition, d'un rendez-vous incontournable dans notre calendrier communal.



Habitat

DANS NOTRE QUÊTE CONSTANTE D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE À HERGIN-COUPIGNY, DEUX PROJETS MAJEURS DE RÉNOVATION URBAINE MÉRITENT NOTRE ATTENTION.

DÉMOLITION ET ESPOIR POUR LES QUARTIERS HISTORIQUES



Le quartier du n°9

Longtemps marqué par la présence de 17 logements délabrés et visibles depuis la rocade minière, le quartier du N°9 va enfin connaître un nouveau départ. Après une décennie d'attente, ces bâtiments, témoins d'une époque révolue, vont enfin être démolis. Cette victoire est le fruit de l'abnégation et de la ténacité de notre maire, démontrant que la persévérance est toujours récompensée.



CADRE
DE VIE

Quartier du N°9
& Quartier de Béclet

Le quartier de Béclet

En parallèle, la rue Emile Basly verra la disparition de 72 maisons, un projet ambitieux qui marque une étape significative dans la transformation de notre commune. Ces efforts de rénovation ont été rendus possibles grâce à la décision courageuse du bailleur Maison et Cités, partenaire essentiel de ces changements.

Alors que ces chantiers s'achèvent, l'avenir des terrains libérés suscite déjà réflexion et anticipation. Les projets en cours d'étude promettent de façonner le visage d'Hersin-Coupigny pour les années à venir. Restez à l'écoute pour plus d'informations sur ces développements, preuves de notre engagement envers un avenir prometteur pour notre commune.

Évolution du partenariat avec la Mutuelle Just : Une opportunité renouvelée pour les Hersinois.

''

**La Mutuelle
JUST'**

MA MUTUELLE ?
JUST LAMUTUELLEDDESHERSINOIS

JUST MUTUELLE

SERVICE A LA PERSONNE INCLUS

NIVEAU DE PROTECTION ADAPTÉ

ASSISTANCE 24H/24 7J/7

VACCIN ANTI-GRIFFE

GESTION POSSIBLE PAR INTERNET

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR VOS LICENCES SPORTIVES

FORFAIT MÉDECINES DOUCES

OPTIQUE ET DENTAIRE

AIDE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE*

SUIVI PERSONNALISÉ

PAS D'AVANCE DE FRAIS

POUR VOUS AIDER DANS VOS CHOIX ET DÉMARCHES

Permanence de la Mutuelle JUST'
Centre Communal d'Action Sociale
Place de la Mairie - 62530 HERSIN-COUPIGNY
Tél : 03.21.27.74.82
SUR RENDEZ-VOUS.

* Dans la limite de 30 euros si vous vous inscrivez dans un club sportif hersinois.
Sont éligibles les enfants de 5 à 18 ans et les + 55 ans.

Dans un souci constant d'améliorer votre bien-être et la qualité de vie,

la commune d'Hersin-Couigny a toujours attaché une grande importance à la santé et à l'accessibilité aux soins pour tous.

C'est dans cet esprit que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sous l'impulsion de Monsieur le Maire et de Monsieur Bèvre, adjoint délégué au CCAS et délégué à l'aggloméra-

tion, avait établi un partenariat, dès 2016 avec la mutuelle Just afin de proposer les services d'une mutuelle à des tarifs attractifs. En 2022, la communauté d'agglomération a pris le même chemin en lançant une consultation auprès de plusieurs mutuelles afin de proposer ce même service. C'est également la mutuelle Just qui a été retenue. Ce

nouveau partenariat, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2024, ouvre ainsi de nouvelles opportunités pour l'ensemble des 100 communes qui la composent.

Avec un réseau de 100 communes participant à cette initiative, les possibilités sont désormais bien plus étendues, et les avantages plus attractifs. Les garanties

solides et adaptées aux besoins de chacun, ainsi que les tarifs avantageux négociés, vous permettent de bénéficier d'une couverture santé de qualité, sans compromis.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous rapprocher des services du CCAS qui vous renseigneront sur la marche à suivre.

Le tournoi de badminton "Les Gueules Noires"

Hersin-Coupigny a été le théâtre d'une manifestation sportive qui, au fur et mesure des années, fait beaucoup parler d'elle. Le tournoi de badminton annuel, connu sous le nom de "Les Gueules Noires", a réuni plus de 300 amateurs de ce sport pour une expérience inoubliable.



<https://www.facebook.com/BCHersinCoupigny>



Des émotions

palpables ont envahi les cours de badminton alors que les compétiteurs se sont affrontés avec passion et détermination. L'engouement pour cet événement a été phénoménal, témoignant de la forte passion pour le badminton, à Hersin-Coupigny.

L'organisation

sans faille de ce tournoi n'aurait pas été possible sans le dévouement exemplaire de plus de 50 bénévoles, sous la houlette du Président Guislain Borowiak, qui ont travaillé d'arrache-pied pour garantir le succès de l'événement. Leur travail acharné a été renforcé par le soutien précieux de partenaires essentiels, notamment la Communauté d'Agglomération, le Département et la Commune, qui ont tous joué un rôle majeur dans la réussite de cette manifestation sportive.

Lors de la cérémonie de clôture,

Monsieur le Maire, Jean-Marie Caramiaux, a eu le privilège d'accueillir Madame Karine Gauthier, Conseillère Départementale. Accompagnés des adjoints et des conseillers municipaux, ils ont remis les récompenses aux participants, ajoutant une touche officielle à cette journée. Leur présence a souligné l'importance de la collaboration entre les institutions locales et les associations sportives.

Il a renforcé le tissu social de notre commune.

Votre Guide des Déchetteries

à Nœux-les-Mines et Ruitz

Dans notre engagement continu pour un environnement plus propre et plus vert, nous souhaitons vous rappeler que l'accès aux déchetteries de Nœux-les-Mines et de Ruitz est géré par la communauté d'agglomération.

Ces installations sont essentielles pour le traitement, le recyclage, ou la valorisation de nombreux types de déchets qui ne peuvent être collectés via les ordures ménagères classiques.

Les Hersinois peuvent se rendre aux déchetteries de Nœux-les-Mines, située Rue de l'Égalité et de Ruitz, Rue des Reptins dans la zone industrielle.

Les types de Déchets Acceptés :

Les deux déchetteries acceptent une gamme étendue de déchets. Cela inclut les déchets verts, gravats, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques, ainsi que les déchets spéciaux tels que les huiles usées, les solvants, entre autres. Nous vous encourageons à trier vos déchets avant de vous y rendre pour faciliter le processus de recyclage.

Ces centres de tri ne sont pas seulement des lieux de dépôt mais jouent un rôle crucial dans la préservation



de notre environnement. Nous vous invitons à les utiliser pour contribuer à la propreté de notre ville et de ses alentours.

DÉCHETTERIES DE RUITZ ET DE NOEUX-LES-MINES : DU MARDI AU SAMEDI

Rappel des Modalités et Avantages

Nous souhaitons vous rappeler l'existence d'un service municipal dédié à l'enlèvement des encombrants, mis en place dans notre ville en partenariat avec un acteur local. Ce service, destiné à faciliter la gestion de vos encombrants, reflète notre engagement constant envers une gestion responsable des déchets et la préservation de notre environnement.

Présentation du Service

Le service d'enlèvement des encombrants est conçu pour ceux d'entre vous qui rencontrent des difficultés à transporter leurs déchets volumineux jusqu'aux déchetteries gérées par l'agglomération. Que ce soit par manque de moyens de transport adéquats ou de capacité physique,

ce service vise à offrir une solution pratique et accessible à tous.

Conditions et Modalités

Pour rendre ce service le plus bénéfique possible, la municipalité prend en charge les coûts d'enlèvement jusqu'au premier mètre cube d'encombrants.

Respect des Directives

Afin de garantir le bon fonctionnement de ce service, certaines règles doivent être observées. Il est important de suivre les directives spécifiques mises en place pour l'enlèvement des encombrants, assurant ainsi une collecte efficace et respectueuse de l'environnement.

Service d' Enlèvement des Encombrants

Le service d'enlèvement des encombrants est gratuit

jusqu'à 1 mètre cube par mois (le surplus étant à votre charge).

**Téléphonez au 07 86 52 31 66 de 10 h à 12 h ou laissez un message,
du lundi au vendredi de la semaine précédant le dernier mardi du mois.**

Un Engagement Mutuel pour l'Environnement

Ce service témoigne de notre volonté commune de favoriser un cadre de vie agréable et propre pour tous, tout en contribuant activement à la protection de l'environnement. En utilisant ce service d'enlèvement, vous participez à l'effort collectif pour réduire l'impact environnemental de notre commune.

Contactez-Nous

Pour toute question relative au service d'enlèvement des encombrants, ou si vous avez besoin d'informations complémentaires sur les modalités de ce service, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.



DE 9H20 À 18H. LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 9H20 À 12H.

Noces d'Or

DE DANIEL ET ÉDITH CARLIER

10
LE
FÉVRIER 2024



ETAT-CIVIL

ARRÊTÉ AU 15 FÉVRIER 2024



NAISSANCES :

Naël PORA
Lizzie MELIN
Théo BEAUDET
Romy DELONG
Rina BRUNEL
Issa OUAHLLIMA DUPUIS
Lou BRUNEL
Enzo DUBOIS
Zayneb PICOUT
Julia GALET GUYOT
Arya BERNARD
Honorine DE BUCK
Marco POIRET
Mathilde BAZET

PACS :



HONORÉ Hugo et BUDNIEWSKI Faustine
CONSTANT Rémi et BASTIDE Manon
NEUVILLE Théo et DUBREU Mauryne
LIEVENS Axel et BRETON Anaelle
COTENTIN Jean-Philippe et D'HORNES Sandra
DOUCE Kenny et POIX Candice

DECES :



Thomas MACIEJEWSKI
Christian TOP
Martine PUVION Vve OLEJNICZAK
Jeannine LEMBAS Vve TOMCZAK
Gérard SZUSTAKOWSKI
Henri DUQUESNOY

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales par courrier (ou dépôt en mairie) jusqu'au 3 mai 2024 inclus ou par inscription en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024 à minuit.

RÉFÉRENDUM SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Bonne ou Mauvaise idée ?

Par définition un référendum est une procédure par laquelle les citoyens d'une ou plusieurs collectivités se prononcent sur une question. Le but étant de légitimer une décision prise collégialement par les décideurs.

Aussi, le référendum proposé par le Maire et les défenseurs du projets est en soi une excellente idée si et seulement si le résultat des urnes est entendu, reconnu et appliqué par les dirigeants de Véolia et les pouvoirs publics. Ce dont nous doutons fortement !!!

Il ne faudrait pas que ce référendum soit une pâle copie conforme d'une simple pétition.

Mais alors un référendum pour quoi faire ?

Pour nous rassurer, nous, tous les élus confondus ?

Pour se conforter du soutien inconditionnel des habitants des territoires ?

Ou pour que Monsieur François Grux Directeur Général de Véolia abandonne le projet ?

Mais la réalité est tout autre.

À la réflexion, il se peut que ce référendum ne soit pas une si bonne idée ! C'est une arme à doubles tranchants qui pourrait bien involontairement se retourner contre nous. Et si la population ne répondait pas présente aux urnes ? Et si ce référendum se transformait en fiasco ? (Voir le taux d'abstention dans tous les votes, nationaux et locaux !) On est alors en droit de s'interroger, quand on voit l'intérêt porté par les habitants pour les réunion publiques : 250 personnes présentes, (habitants et élus confondus) à la salle des fêtes pour 15600 habitants dans le territoire soit : 1,6% de la population, (Barlin, Fresnicourt, Hersin, Servins). Ce n'est pas avec une telle mobilisation que nous attirerons l'attention, des pouvoirs publics, de Véolia et des médias nationaux.

POUR ÊTRE CONNU ET RECONNUS IL FAUT ÊTRE VU.

Peut-être serait-il bon de :

- Créer une association porteuse de projets définis par les adhérents afin de mener des actions sur le terrain et faire entendre la voix des Hersinois.
- Développer une cagnotte en ligne comme nous le permet la loi afin de s'assurer les services d'un cabinet d'avocats comme l'annonçait le maire au dernier conseil.
- Communiquer bien au-delà des frontières des quatre villes directement impactées, car les nuisances ne s'arrêtent aux portes de nos communes.
- Faire entendre notre position par des actions « choc » ciblées et perturbantes pour attirer les caméras sur ce village de gaulois qui se révolte.
- Faire adoptée une motion de soutien par les EPCI (SIVOM, CABBALR).

Voilà quelques pistes qui méritent réflexion !

Si toutefois ce référendum est maintenu alors.

**NE LAISSEZ PERSONNE DÉCIDER POUR VOUS,
DE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE ET DE SES
ENFANTS.**

**VOTEZ ET APPELEZ À VOTER CONTRE
LE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX
SUR NOTRE COMMUNE.**

POUR LES MEMBRES d' HERGIN AUTREMENT
Gérard ADÉLAÏDE

Groupe « Tous Ensemble Continuons »

Votre magazine municipal « Trait d'Union » est une des sources d'information le plus important avec le site de la ville, Facebook, et les panneaux lumineux du centre et du quartier du n° 2.

C'est pourquoi la majorité municipale a voulu lui donner un nouveau profil et le « rajeunir » si l'on peut dire ainsi. Nous espérons que ce nouveau concept vous plaira.

Je ne vais pas revenir sur le projet du site de stockage des déchets dangereux, les Hersinois savent que nous en sommes les ardents défenseurs et refusons cette installation. Défenseurs, oui je le répète et rappelle que nous avons également combattu l'installation du centre d'enrobés de Sains en Gohelle qui jouxte notre territoire.

D'ailleurs nous avons été les seuls, alors que les oppositions soutenaient ce projet. Une question se pose cependant, quels peuvent en être leurs intérêts ? Quand s'en expliqueront-ils ?

Après 3 années de purgatoire pour raisons sanitaires, la cérémonie des vœux a repris cette année.

Quelle satisfaction de découvrir la salle des fêtes archi comble ! Quelle satisfaction de vous avoir présenté le nouveau conseil municipal, adulte et jeune ! Tous deux vont continuer à œuvrer dans l'unique intérêt des Hersinois.

Je ne veux pas épiloguer plus longtemps. Vous connaissez notre disponibilité, et voyez la mise en œuvre des projets et leur mise en place par la majorité.

Tout le reste ne serait que baratin, vous en êtes les témoins au quotidien.

Jean-Pierre BEVE,
Au nom du groupe majoritaire



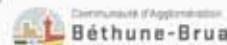
20^{EME} COURSE DE CÔTE Automobile

6^e EDITION VHC

27 & 28 AVRIL 2024
Hersin-Coupigny



ASPHALTE
Classic



asphalteclassic@gmail.com

f Asphalte Classic



07.67.76.56.83

BULLETIN MUNICIPAL
**T
R
A
I
T
D
U
N
I
O
N**

Ville - hersin-coupigny.fr

EN
2024

Dans votre
Agenda



CHASSE À L'ŒUF

Mercredi 27 mars 2024
14^h30 au Parc Germinal



LES DÉCHETS VERTS

Reprise du ramassage des déchets
verts le Mercredi 10 avril 2024



LANCÉMENT DES INSCRIPTIONS

Vous souhaitez être animateur pour les sessions de juillet et août 2024, la Municipalité a lancé le recrutement des animateurs et directeurs. Renseignements en mairie - Tél. 03 21 63 73 20.

